

OF THE
QUEBEC
GAZETTE.



DE LA
GAZETTE
DE
QUEBEC.

THURSDAY, MAY 29, 1766.

JEUDY, le 29 de MAI, 1766.

From the LONDON GAZETTE.

Westminster, March 18, 1766.



THIS Day His Majesty came to the House of Peers, and being in His Royal Robes seated on the Throne with the usual Solemnity, Sir Francis Molineux, Knt. Gentleman Usher of the Black Rod, was sent with a Message from His Majesty to the House of Commons, commanding their Attendance in the House of Peers. The Commons being comethither accordingly, His Majesty was pleased to give the Royal Assent to,

An Act to repeal an Act made in the last Session of Parliament, intituled, An Act for granting and applying certain Stamp-Duties and other Duties in the British Colonies and Plantations in America, towards further defraying the Expenses of Defending, Protecting, and Securing the same, and for amending such Parts of the several Acts of Parliament relating to the Trade and Revenues of the said Colonies and Plantations, as direct the Manner of Determining and Recovering the Penalties and Forfeitures therein mentioned.

And to several other Bills.

L O N D O N.

March 17. We hear that Mr. Pitt was on Saturday Morning greatly indisposed with the Gout, which has been much increased by his late close Attendance in Parliament.

Friday Dispatches of Importance were received at Mr. Secretary Conway's Office, from his Excellency Sir Henry Moor, Governor of New-York, which were the same Day laid before the Privy Council.

March 18. On the Occasion of the Repeal of the Stamp-Act, the American Merchants made a most numerous Appearance, to express their Gratitude and Joy; Ships in the River displayed their Colours; Houses at Night were illuminated all over the City; and every decent and orderly Method was observed to demonstrate the just Sense they entertained of His Majesty's Goodness, and the Wisdom of Parliament, in conciliating the Minds of the People on this critical Occasion.—An Express was dispatched immediately to Falmouth, with Letters to the different Provinces, to acquaint them with the News of the Repeal.

Orders are given for several Merchantmen in the River to proceed to Sea immediately on their respective Voyages to North-America, some of whom have been cleared out since the First of November last.

Yesterday there was a Meeting of the principal Merchants concerned in the American Trade, at the King's Arms Tavern in Cornhill, to consider of an Address to his Majesty on the beneficial Repeal of the late Stamp-Act.

March 24. It is reported, that a great Personage has lately declared, that for the future, no more Places or Pensions shall be granted upon the Irish Establishment either for Life or Years.

It is said that two eminent Houses in this City have last Week shipped off Goods and Merchandize to the West-Indies, and other Parts of America, to the Amount of 90,000l. Sterling.

Letters from Bristol by Friday's Post say, that when the News of the Repeal of the American Stamp-Act arrived there by Express on Wednesday Afternoon, the Bells were immediately set a ringing; the Ships in King's Road displayed their Colours, and fired their Guns; and in the Evening there were fine Illuminations and Bonfires in most Parts of the City.

March 28. They write from Brest, that by a late Order of Court, the Number of Sailors on the Marine Register there has been augmented to 7000 Men: Such of them as go in the Merchants Service enter their Names and respective Voyages, in an Office appointed for that Purpose.

Upwards of three Hundred Shipwrights, Carpenters, Riggers, &c. have been taken into full Employment since the Repeal of the Stamp-Act, many of whom had long been out of Bread.

March 29. We hear that His Majesty has been pleased to appoint William Hay, Esq; a Barrister at Law, Chief-Justice; and Francis Meziere, Esq; a Barrister at Law, Attorney-General, of the Province of Quebec.

March 31. Admiral Palliser is to sail by the fifteenth of next Month for Newfoundland.

We hear Commodore Loring is to command a small Squadron this Summer in the Gulph of St. Lawrence.

April 1. The Right Hon. Lord Colville is to continue Naval Commander in Chief in North-America.

We learn from Paris, that 1,200,000 Livres, late Paper Money of Canada, have already been audited at the Office of Registration, which had occasioned those Bills to have a Currency little inferior to some of the French Actions.

April 4. It is said, that his Excellency General Gage has requested a Reinforcement of Troops from Home, in Order to garrison the several important Passes on the Western Frontier.

We hear that an Act of Indemnity will take Place this Session in Behalf of such of His Majesty's Subjects as have, or may, incur Penalties, by writing, Printing, or ingrossing, on unstamped Paper, Parchment, or Vellum, contrary to an Act of last Session.

April 5. The following is an Abstract of the late Act for repealing the American Stamps. The Act sets forth, That as the Continuance of the former Act would be attended with many Inconveniencies, and might be productive of Consequences greatly detrimental to the commercial Interests of these Kingdoms, it is therefore, from and after the first Day of May, 1766, with the several Matters and Things contained in it, repealed and made void to all Intents and Purposes.

De la GAZETTE de LONDRES.

De Westminster, le 18 Mars, 1766.



SA Majesté vint aujourd'hui à la Chambre des Pairs, où étant vêtu de ses Robes Royales, et assis sur le Trône, avec la solemnité ordinaire, le Chevalier François Molineux, Gentilhomme Conducteur de la Bague Noire, fut envoyé avec un message de la part de sa Majesté à la Chambre des Communes, leur ordonnant de se rendre à la Maison des Pairs. Les Communes y étant venus en conséquence, il plût à sa Majesté de donner le consentement Royal au Bill suivant, Sçavoir:

A Un Acte pour revoquer un Acte passé dans la dernière séance du Parlement, intitulé, Un Acte pour accorder, et pour appliquer de certains droits de timbres, et autres droits, dans les Colonies et Etablissements Britanniques en l'Amérique, pour contribuer aux fraix de défendre, de protéger et de mettre en sûreté les dites Colonies; et pour amender telles parties des différens Actes de Parlement touchant le commerce et les revenus des dites Colonies et Etablissements, qui prescrivent la manière de faire le recouvrement des peines et amendes mentionnées dans le dit Acte. Et à plusieurs autres Bills

De L O N D R E S.

Le 17 Mars. Nous apprenons que Mr. Pitt étoit Samedi au Matin fort indisposé de la goutte, et que ses soins continuels au Parlement lui ont fort augmenté sa maladie.

Vendredi on reçût des dépêches d'importance au bureau de Monsieur Conway, Secrétaire d'Etat, venues de la part de son Excellence le Chevalier Henry Moore, Gouverneur de la Nouvelle York, lesquelles dépêches furent présentées le même jour au Conseil Privé du Roi.

Le 18 Mars. Les Négocians qui font commerce à l'Amérique parurent en grand nombre à l'occasion de la revocation de l'Acte des Timbres, pour témoigner leur reconnaissance et leur joye: Les navires en rivière mirent leur pavillons dehors, les maisons furent illuminées par toute la ville, et toutes les méthodes decentes et bien réglées furent observées, pour témoigner les justes sentimens qu'ils entretenoient de la bonté de sa Majesté, et de la sagesse du Parlement, en reconciliant les esprits du peuple dans cette occasion.— Un express fut immédiatement expédié à Falmouth, avec des lettres adressées aux différentes provinces, pour leur communiquer la nouvelle de la revocation de l'Acte des Timbres.

Plusieurs bâtimens marchands qui sont en rivière, ont reçu des ordres de mettre incessamment en mer, pour suivre leurs différens voïages à l'Amérique Septentrionale; quelques uns de ces bâtimens ont leurs expéditions de la Douane depuis le premier de Novembre dernier.

Il se fit hier à la Taverne des Armes du Roi, à Cornhill, une assemblée des principaux Négocians intéressés au commerce de l'Amérique, pour délibérer d'une adresse à sa Majesté au sujet de la revocation avantageuse de l'Acte des Timbres.

Le 24 Mars. L'on dit qu'un grand personnage a déclaré depuis peu, qu'il ne sera plus accordé à l'avenir de pensions sur l'établissement d'Irlande, soit ce viagères ou pour un certain nombre d'années.

L'on dit que deux maisons dans cette ville ont fait charger dans le cours de la semaine passée, des effets et marchandises pour les Isles et autres parties de l'Amérique, au montant de 90,000 livres Sterling.

Des lettres de Bristol par le courier de Vendredi dernier portent, que sitôt la reception de la nouvelle de la revocation de l'Acte des Timbres, par un express qui arriva Mercredi au soir, on y fit immédiatement sonner les Cloches; les navires dans la Rade du Roi mirent pavillon dehors, et tirerent leurs canons; et sur le soir il y eut de belles illuminations et des feux de joye dans presque toutes les parties de la ville.

Le 28 Mars. On écrit de Brest, que le nombre de marins sur le registre de la marine y a été augmenté à 7000: Ceux d'entre eux qui naviguent au service marchand se font enrôler et font noter leurs voïages à un bureau établi pour cela.

Il y a au dessus de trois cens constructeurs, charpentiers, agréeurs de navires, &c. qui sont employés depuis la revocation de l'Acte des Timbres, plusieurs desquels ne pouvoient pas depuis quelque tems gagner leur pain par le manque d'emploi.

Le 29 Mars. Nous apprenons qu'il a plût à sa Majesté de nommer Guillaume Hay, Ecuier, Avocat, à la charge de Juge en Chef; et François Meziere, Ecuier, Avocat, à celle de Procureur-Général de la Province de Québec.

Le 31 Mars. L'Amiral Palliser doit mettre à la voile vers le quinze du prochain mois pour Terre-neuve.

Nous apprenons que le Chef d'Escadre Loring, doit commander une petite Escadre et être dans le golfe de St. Laurent.

Le 1^{er} d'Avril. Le Très Honorable Seigneur Colville continuera commandant en chef de la marine à l'Amérique Septentrionale.

Nous apprenons de Paris, qu'il y eu au montant de 1,200,000 livres de Papier du Canada d'examiné déjà au bureau pour l'enregistrement du dit Papier, ce qui a causé que ce Papier a un cours peu inférieur à quelques actions Françaises.

Le 4 Avril. L'on dit que son Excellence le Général Gage a prié de lui envoyer un renfort de troupes d'Europe, à fin de mettre des garnisons dans les différens passages d'importance des frontières Occidentales.

Le 5 Avril. Ce qui suit est un Extrait de l'Acte passé dernièrement pour revoquer l'Acte des Timbres à l'Amérique.— L'Acte dit, Que vu que la continuation de l'Acte passé ci-devant seroit accompagné de plusieurs inconveniens, et qu'il pourroit produire des Consequences fort prejudiciables aux interets du commerce de ces Roïaumes, le dit Acte est donc revoqué et annulé, ainsi que tout ce qu'il contient à toutes fins et intentions, dès et après le premier jour de Mai, 1766.

On Friday last, towards Evening, arriv'd off Coudre, a little below the Traverse, the London, Capt. Moore, from London. The Wind was fair, but blew rather too hard for a Canoe to venture off with Safety, with a Pilot from the Island, especially as the Ship lay at a considerable Distance, having brought to close under the Shore of the opposite Cape. The Ship therefore was oblig'd to continue at Anchor, waiting for a fair Wind. She had on Board, Passengers, Messrs. William Mackenzie, George Fulton, Stephen Abbot, and Samuel Duncan, Merchants, and Mr. Williams Conyngham, Attorney at Law. These Gentlemen, impatient to get to Quebec, to their Business and Friends, with two Seamen, left the Ship, and took to the Water, a strong and large Boat, about 6 o'Clock; but the Wind increasing, and the Waves running very high, and Mr. Conyngham, who was at the Helm, not keeping up the Head of the Boat to the Waves, she was sen at half an Hour after 7 to broach to, and overjet, opposite the Parish of Sainte Famille, about a Mile above Cape Termenys, and all that were in her perished. None of their Bodies have been yet found, but a Box of Papers, with some other Things, belonging to Mr. Conyngham, was taken up by an Indian on the North Shore, and brought on Monday to the Governour's. This is one of the most affecting Calamities that has befallen us since the Conquest of the Province. The four Merchants were Men of excellent and amiable Characters, have been here from the taking of the Country, were universally known amongst the Natives, and equally esteem'd and beloved, and therefore are equally regretted by them and His Majesty's old Subjects. Mr. Conyngham, who he had resided here but about a Year, had gain'd many Friends, was look'd upon as an able and diligent Man in his Profession, had important Affairs of several principal Persons here in his Hands, who must be great Sufferers by his untimely Death, and leaves behind a poor helpless Orphan, of about 8 or 9 Years old, at Holyden School, a Boy of promising Expectations, deprived now of both his Parents, his Mother having died here about 7 or 8 Months past. As Mr. Conyngham had carried Letters to England from many Persons here, it was expected that he had return'd to them in his Box of Papers, but it seems none were found there, but one for His EXCELLENCY, and another for Mrs. Harrison, of this Place, from a Relation at London.

CUSTOM-HOUSE. Vessels entered inwards since the Opening of the River.

Table with 2 columns: Vessel Name and Origin. Includes Sloop Elizabeth, Gideon Snow, Brig Union, etc.

PRINTING-OFFICE, QUEBEC, May 29, 1766.

HAVING pass'd a long and irksome Winter, it is with the most sensible Pleasure we find ourselves emerged from an involuntary Inactivity, and once more at Liberty, by Means of the PRESS, to congratulate our former Customers, and the Publick in general, on their being freed from the Impositions of the grievous Stamp; an Act more dreadful than the icy Chains of our inhospitable Winter, whose baneful Blasts spread Desolation over the Plains, and stop the Source of Commerce, as the Latter displays its fleaky Banners only half the Year, but the Former, less benign, would have continued its desolating Ravages during the Whole: However pleasing the Return of Spring may be, and gladning to Nature the Sun's enlivening Rays, without Freedom, the most delightful Seasons would look gloomy, and the most beautiful Verdure become insipid.

Now happily extricated (by the Wisdom and Lenity of a British Parliament, whose Goodness extends to the remotest Parts of its extensive Empire) from that Scene of Misery the Stamp involv'd us in; being heartily tired with an unavoidable Intermision for these Seven Months past, and desirous of endeavouring to repair the heavy Loss we have sustained by it, at the Desire of several of our late Subscribers, we have re-commenced the Publication of the QUEBEC-GAZETTE, at its usual Price. We intend sending the Paper as formerly, to such Gentlemen as were Customers to it when the Stamp took Place, and also to those who had declin'd on Account of it, flatterring ourselves they will countenance our Undertaking and continue their Favours; and such as may chuse to decline, are desired to inform Mr. THOMSON, at Montreal, or the Printers, in Quebec. And as the Printers are oblig'd to agree by the Year for a Translation, it is expected that every Person who becomes a Customer for the Gazette, will pay one Half of the Subscription Money every Six Months, and continue for at least a Year, unless he should leave the Province sooner, in which Case he will pay in Proportion to the Time he has had it.

A Report having been raised, and industriously propagated, that our Gazette was under the Inspection of the Secretary, therefore, in Order to prevent any Detriment it might be of to us, we think it necessary to declare, that ever since the Establishment of Civil Government, our Paper has been, and ever shall be, as free from the Inspection or Restrictions of any Person whatsoever, as it is of the late Stamp, and that the said Report was premature and highly ungenerous. We profess'd at our first setting out, our avow'd Resolution against making our Publication the Conveyance of private Scandal, or the Tool and Stimulator to political Faction; we trust that from Principle we should keep to this, though Regard to our own Safety did not oblige us to it: At the same Time we never meant to refuse, nor have refused, a Place in our Paper to any Thing which might or has been offer'd to us, which, free from these Tendencies, might contribute to amuse, to entertain, or to instruct. It is a Happiness peculiar to the Subjects of the British Empire only, to have the Liberty of thinking for themselves on all Subjects, to speak what they think, and to publish such Thoughts as may seem innocuous to Individuals, and undisturbing to the Publick: It is therefore from the British Press only, that Publications can come without an Impriment; a most valuable Liberty in itself, and by the wisest of our Politicians, and the greatest of our Writers, has been asserted to be the great Support of every other Liberty besides.

We can assure the Publick, that no Cost or Pains shall be spared to make our Paper useful and entertaining, the better to do which, we shall be glad to insert, such ingenious and publick spirited Productions, as may tend to the Improvement of Mankind, or the innocent Diversion and Entertainment of either Sex, and think ourselves oblig'd to such Persons as will transmit us any authentic Advices. And as Intelligence, some Times arrives only the Evening before our Gazette comes out, we are oblig'd to defer more of it till the following Week than we otherwise would; but when it is considered, that we have it first to translate, and afterwards to compose double, we hope our Customers will make an Allowance, if we fall something short of those who publish only in one Language, as every Paragraph with us requires at least triple the Time, and for this Reason we beg Advertisements may be sent as soon as possible. As our Paper will not only be a Collection of Foreign Affairs, an exact Journal of the most material Occurrences in this Province, but also a Body of all Rules and Regulations which may hereafter be published for the Government of it, we hope to find such Encouragement as will enable us to continue it. Having nothing more to observe at present, we beg Leave to assure the Publick, that it shall be our principal Aim, and constant Study, to approve ourselves,

Their most devoted humble Servants, THE PRINTERS.

P. S. Subscriptions and Advertisements will be taken in at the Post-Offices at Montreal and Three-Rivers, and at the Printing-Office.

We take this Opportunity of acknowledging the Favours of our BROTHER-TYPES, in the several Colonies on the Continent and West-Indies, who have sent us their Papers during our Intermision; and to assure them, that we will return the Compliment with the greatest Punctuality.

AVERTISSEMENT.

SI il y a dans ce Pais, une Personne, qui se nomme De Beaumont de Tresfontville, et qu'elle veuille se faire connoître pour telle: Il peut écrire à LEVESQUE & FLEURIMONT, Négocians à Québec, qui lui donneront Nouvelle de sa Famille, par qui ils sont chargés de faire cette Enquête. Québec, le 29me May, 1766.

Le navire le London, commandé par le Capitaine Moore, venant de Londres, arriva Vendredi dernier vers le soir, vis-à-vis de Coudre, un peu plus bas que la Traverse. Le vent étoit favorable pour monter ici, mais il venoit un peu trop fort pour qu'un canot puisse hazarder sans risque d'aller à bord avec un Pilot de l'Isle, particulièrement comme le navire étoit considérablement éloigné, ayant mouillé près de terre sous le cap du côté opposé. Il fut donc obligé d'y rester à l'ancre pour attendre un pilot. Il avoit pour passagers à son bord Messieurs Guillaume Mackenzie, George Fulton, Etienne Abbot, et Samuel Duncan, Négocians, et Williams Conyngham, procureur en droit: Ces Messieurs impatiens de se rendre à Québec pour vaquer à leurs affaires, et pour voir leurs amis, quitterent le navire avec deux matelots, et se mirent vers six heures du soir dans le canot du navire, qui étoit un grand bateau bien fort; mais le vent étoit venu à augmenter, et la lame de l'eau très forte, et Mr. Conyngham qui tenoit la barre du gouvernail, n'ayant pas tenu le cap à la lame, on ne vit le canot venir dans le vent et verser vers sept heures, devant la paroisse de la Sainte Famille, environ un mile au dessus du cap Tourment, et tous ceux qui étoient dedans perirent. On n'a pas encore trouvé le corps d'aucun d'eux, mais une cassette contenant des papiers et quelques autres choses appartenans à Mr. Conyngham, fut ramassée par un habitant de la côte du Nord, et apportée Lundi dernier chez le Gouverneur. Ce malheur est un des plus affligeans qui nous soit arrivé depuis la conquête de cette Province. Les quatre Commerçans étoient des gens aimables et d'excellens caractères, qui ont fait leur résidence ici depuis la prise du pays, ils étoient universellement connus parmi les natifs, et également aimés et estimés, et par conséquent ils sont également regrettés par les nouveaux et par les anciens sujets de la Majesté. Mr. Conyngham quoiqu'il n'avoit demeuré ici qu'environ une année, s'étoit fait un nombre d'amis; il étoit regardé comme un homme habile et diligent dans sa profession; il avoit entre ses mains des affaires d'importance de plusieurs des principaux d'ici, qui ne peuvent manquer de pâtir par sa mort précipitée; et il a laissé un pauvre orphelin destitué de secours, âgé d'environ huit ou neuf ans, à l'école d'Hogden; un enfant qui promet beaucoup, privé à présent de pere et mere, comme cette dernière mourut ici il y a environ sept ou huit mois passés. Comme Mr. Conyngham avoit emporté en Angleterre des lettres de plusieurs personnes ici, on espéroit qu'il en avoit les réponses dans sa cassette de papiers, mais il paroît qu'il n'y a été trouvé qu'une lettre pour son Excellence, et une autre pour Madame Harrison de cette ville, écrite par un de ses parens à Londres.

De l'IMPRIMERIE, à Québec, le 29 de Mai, 1766.

APRES avoir passé un hiver long et ennuyant, c'est avec le plus sensible plaisir que nous nous trouvons tirés d'une inactivité involontaire, et encore une fois en état de féliciter, par le moyen de la Presse, nos anciens PRATIQUES, et le Public en général, au sujet de leur affranchissement des Impôts onéreux des Timbres; — une Acte plus terrible que les glaçons de notre hiver rigoureux, dont les vents funestes repandent la desolation dans les campagnes en même temps qu'ils bouchent la source du commerce, comme ce dernier ne fait sentir ses rigueurs que pendant la moitié de l'année, au lieu que le premier, moins favorable, auroit continué ses ravages desolans pendant l'année entière. Tout gracieux que soit le retour du printemps, et tout rejouissans que soient les rayons vivifiants du Soleil à toute la nature, sans Liberté les saisons les plus délicieuses paroîtront sombres, et la plus belle verdure deviendrait insipide.

A présent que nous voilà heureusement dégagés, par la Sageffe et le Procédé modéré d'un Parlement Britannique, dont la Bonté s'étend aux parties les plus éloignées de son vaste Empire; de la scène de Misère dans laquelle l'Impôt des Timbres nous avoit plongé; étant fort lassés d'une Intermision inévitable depuis sept mois passés, et voulans tâcher de reparer la PERTE SENSIBLE que cela nous a causé, nous avons, à la réquisition de plusieurs de nos anciens Souscripteurs, recommencé la publication de la GAZETTE DE QUEBEC au Prix accoutumé. Notre intention est, de l'envoyer comme nous faisons ci-devant, à ceux qui la prenoient avant que l'Acte des Timbres eut commencé à avoir lieu, ainsi qu'à ceux qui ont déstiné de la prendre par raison du dit Acte, comme nous nous flattons qu'ils voudront bien encourager notre entreprise, et nous continuer leurs faveurs; et ceux qui souhaiteront de ne pas la prendre, sont priés de vouloir bien donner avis de leurs Intentions à Mr. Thomson à Montreal, ou aux Imprimeurs de cette Gazette à Québec. Et vu que les dits Imprimeurs sont obligés de contracter à l'année pour la Traduction, ils espèrent que chaque personne qui souscritra pour prendre la Gazette, voudra bien payer la moitié de sa Soucription de six mois en six mois, et qu'elle continuera de prendre la Gazette une année tout au moins, si il n'arrive qu'elle quitte la Province avant l'expiration de l'année entière, auquel cas on payera à proportion du tems qu'ils l'auront reçû.

Un bruit ayant été répandû, et indistrictement circulé, que notre Gazette étoit sous l'Inspection du Secrétaire, à fin donc de prévenir le tort que ce préjugé pourroit nous causer, nous pensons qu'il est nécessaire de déclarer, Que depuis l'établissement du Gouvernement Civil, notre Gazette a toujours été, et elle continuera toujours d'être, aussi exempte d'Inspection et de Restrictions de de la part de qui que ce soit, qu'elle est actuellement d'Impôts de Timbres, et que le dit bruit étoit prématuré et peu généreux au suprême degré. Nous avons annoncé en débutant, notre résolution fixée, de ne pas faire de notre Publication un moyen pour repandre le Scandal particulier, ni un Instrument, ni un aiguillon pour servir à la Faction politique; nous espérons d'observer cette résolution par principe seul, quand même que l'attention que nous devons à notre propre sûreté ne nous y obligerait pas: Nous n'avons en même tems jamais eu l'intention de refuser, ni nous n'avons jamais refusé, d'insérer dans notre Gazette, tout ce qui pourroit se présenter, ou tout ce qui s'est offert, dégagé de pareilles penchans, et qui pourroit contribuer à amuser, à entretenir, ou à instruire nos lecteurs. — Un bonheur particulier dont les sujets de l'Empire Britannique jouissent seuls, est celui de penser comme ils jugent à propos à toutes occasions, de dire ce qu'ils pensent, et de publier leurs pensées, pourvu qu'elles ne fassent pas tort à aucun particulier, ou qu'elles ne troublent pas la tranquillité publique: Ce n'est donc que d'une Presse Britannique qu'il peut sortir quelques publications sans un Impriment. Cette liberté est d'un prix infini d'elle même, et nos plus sages Politiques, ainsi que les plus grands de nos Ecrivains, ont soutenu que celle-ci est le soutien de tous les autres aspects de liberté dont nous jouissons en outre.

Nous pouvons assurer le Public que nous n'épargnerons ni Fraix ni Peines pour rendre notre Gazette utile et amusante. Et pour mieux accomplir ce dessein, nous ferons toujours charmées d'y insérer les productions spirituelles, ainsi que celles qui auront pour but le bien du Public, qui pourront tendre à perfectionner le genre-humain, ou à divertir ou à amuser l'un et l'autre sexe, sans blesser l'innocence; et nous aurons beaucoup d'obligation aux personnes qui voudront bien nous envoyer quelques avis authentiques. Et comme il nous arrive quelques fois de ne recevoir des intelligences que la veille du jour de la publication de notre Gazette, nous nous trouvons obligés d'omettre plus que nous ne voudrions jusques à la semaine suivante; mais si on fait attention, que nous avons primièrement à la traduction, et ensuite à la composer dans les deux langues, nous espérons que nos Pratiques auront un peu d'indulgence pour nous, si nous n'égalons point tout à fait ceux qui ne publient qu'en une langue seulement, vu que chaque paragraphe nous prend trois fois le tems qu'il faudroit pour la publier en une langue; et par cette raison nous prions les personnes qui souhaiteraient de nous envoyer des Avertissemens, de nous les faire remettre le plutôt qu'il leur sera possible. Comme notre Gazette sera non seulement une collection d'affaires étrangères, mais aussi un Journal des occurrences les plus intéressantes de cette Province, et un Recueil de tous les Ordres et Réglemens qui pourroient être publiés pour le gouvernement d'icelle, nous espérons qu'on voudra bien nous encourager de façon à nous mettre en état de continuer cette entreprise. — N'ayans rien de plus à faire observer à présent, nous prions qu'il nous soit permis d'assurer le Public, que notre plus grande attention et notre étude principale seront, de mériter leur approbation, et de leur prouver combien nous sommes

Leurs très humbles et très dévoués Serviteurs, LES IMPRIMEURS.

P. S. On recevra des Soucriptions et Avertissemens aux Bureaux des Postes à Montreal et aux Trois Rivières, et à l'Imprimerie à Québec.

Lettre d'un Comité de Négocians à Londres, faisant commerce à l'Amérique Septentrionale, adressée aux Négocians de la Nouvelle York, en date du 23 Février, 1766.

MESSEIERS,

APRES bien de l'anxiété, nous avons à la fin le plaisir de vous informer qu'il y a actuellement un Bill par devant la Chambre des Communes, pour revoquer l'Acte des Timbres: Ce Bill y fut lu hier pour la seconde fois.

Nous avons aussi l'oeil à quelques réglemens avantageux, et à l'extension du commerce de l'Amérique; ce que nous espérons d'obtenir dans le cours de cette séance de Parlement, pendant laquelle nous apporterons l'attention et l'application la plus sérieuse de notre part, à chaque point qui peut tendre au bien public.

Permettez-nous à présent, Messieurs, de vous communiquer nos sentimens au sujet de l'état actuel des affaires, de les soumettre à votre bon jugement, et de vous prier, autant qu'ils se trouveront conformes aux vôtres, d'incliquer la convenance et la conduite que nous recommandons.

A Letter from the Committee of Merchants in London, trading to North-America, directed to the Merchants in New-York, dated February 28, 1766.

GENTLEMEN,

AFTER much Anxiety, we have at length the Pleasure to acquaint you that a Bill is now in the House of Commons, for repealing the Stamp-Act: It was read the second Time Yesterday.

We also look forward to some beneficial Regulations and Extension of the Trade of America; which we hope may be obtain'd in the Course of this Session of Parliament, during which the most serious Attention and Application shall take Place on our Part, to every Point which may tend to the publick Good.

Permit us now, Gentlemen, to lay before you our Sentiments on the present State of Affairs, to submit them to your good Judgment, and to request, that, so far as they agree with it, you will be pleas'd to inculcate the Propriety of the Conduct we recommend.

It has been a constant Argument against the Repeal; that in Case it should take Place, the Parliamentary Vote of Right, will be waste Paper; and that the Colonies will understand very well, that what is pretended to be adopted, on mere commercial Principles of Expediency, is really yielded thro' Fear; and amounts to a tacit but effectual Surrender of its Right, or at least to a tacit Compact that it will never use it.

In this Line of Argument every Debate and every Question from Opposition has run.—How material, how necessary therefore is it that the Event should not support, or even seem to support those Arguments.

The Event will justify those Arguments in the strongest Manner, if the Colonies should triumph on the Repeal, and affect to seize yielding of Parliament, as a Point gained over Parliamentary Authority.—The Opposition (from whom the Colonies have suffer'd so much) would throw in the Teeth of our Friends.—See your Work—it is as we said, it is but too well prov'd what Use the Colonies make of your weak and timid Measures.—On the contrary, if Duty, Submission, and Gratitude, be the Returns made by the Colonies, then our Friends may exult, they may say, —We are in the Right—is it not as we said? See the Colonies regain'd to this Country by our Moderation—regain'd with their Loyalty, their Affections, and their Trade.

It is needless to say how extremely preferable the latter Supposition is to the First, how much more desirable for this Country and for the Colonies.

You must be sensible what Friends the Colonies have had in the present Ministry, and are doubtless inform'd what Pains they have taken to serve them: It is justicelike to them, to inform you that they have had great Difficulties to encounter in the Cause, the Principle of which was unhappily thrown in by the Colonies themselves, we mean the intemperate Proceedings of various Ranks of People on your Side of the Water: And the Difficulties of the Repeal would have been much less, if they had not by their Violence in Word and Action, awakened the Honour of Parliament, and thereby involved every Friend of the Repeal into the Imputation of betraying the Dignity of Parliament. This is so true, that the Act could certainly not have been repealed, had not Men's Minds been in some Measure satisfied with the Declaration of Right.—If therefore, you would make the proper Returns to your Country, if you have a Mind to do Credit to your Friends, and strengthen the Hands of your Advocates, hasten, we beseech you, to express filial Duty and Gratitude to your Parent Country: Then will those who have been (and while they have the Power we doubt not will be) your Friends; plume themselves on the Restoration of Peace to the Colonies, Union, Trade, and reciprocal Advantages to them and us:—But if violent Measures are continued, and Triumphs on the Point gain'd: If it is talk'd of as a Victory: If it is said the Parliament have yielded up the Right; then indeed your Enemies here will have a compleat Triumph:—Your Tax-Masters probably restored; your Friends must certainly lose all Power to serve you, and such a Train of ill Consequences follow, as are easier for you to imagine than for us to describe; at least such Measures on your Side will greatly tend to produce these Effects: We have no Doubt that you will adopt the contrary Conduct, and inculcate it to the utmost of your Influence, to which we sincerely wish the most extensive Regard may be paid, and that uninterrupted mutual Affection may continue between Great-Britain and her Colonies, to the latest Ages.

We are, with unfeigned Regard, Gentlemen,

Your affectionate Friends, and humble Servants.

[The above Letter was signed by Thirty principal Merchants, residing in London.]

Extract of a Letter from a Gentleman in London, to his Friend in America.

FOR some Days, previous to the Meeting of Parliament, a Report had been circulated, that the Ministry had changed their Minds with regard to the Stamp-Act, and instead of repealing, were bent upon enforcing it; if this Report did not take its Original amongst the Favourites of a certain northern Nobleman, it was much indebted to them for its Progress; which was so great as to affect the Stocks. The King's Speech, on the Meeting of the Parliament on the 14th, gave some Colour to the Suggestion: But when the Gentlemen had spoken who moved for the Address, and seconded it, nothing could be clearer, than that the Ministry had persisted in their Intentions to promote the Repeal. The Friends of the Gentlemen lately in Power, applauded the King's Speech, and approved of the proposed Address, which, as usual, had pursued the Speech exactly; but they took great Offence at the Tenderness of the Expression that the two first Gentlemen had made use of concerning America. Mr. N-g-nt particularly insisted, that the Honour of the Kingdom was concerned to compel the Execution of the Stamp-act, until the Right was acknowledged, and the Repeal solicited as a Favour. He computed the Expence of the Troops now employed in America for their Defence, as he called it, to amount to Nine-pence in the Pound of the Land Tax to this Kingdom, while the Produce of the Stamp-Act would not raise a Shilling a Head on the Inhabitants of America, but that a Pepper-Corn, in Acknowledgment of the Right, was of more Value than Millions without it. He failed not to expatiate on the extreme Ingratitude of the Colonies, and concluded with charging the Ministers with encouraging Petitions to the Parliament, and Instructions to Members from the trading and manufacturing Towns, against the Stamp-Act. M. PITT, who, according to the before-mentioned Report, was not to have attended the House any more, but to have been created an Earl, was the next Speaker.—Every Friend to his Country rejoiced to see him where he was, and to see him in such perfect Health.—As he always begins very low, and every Body was in Agitation on his first rising, I could not hear his Introduction, till he said, "I came to Town but Yesterday. Till I heard read in this House, I was a Stranger to the Tenor of His Majesty's Speech, and the proposed Address. Unconnected, unconsulted, I have not the Means of Information. I am fearful of offending thro' this Mistake, and therefore beg to be indulg'd with a second Reading of the proposed Address." The Address being read, Mr. PITT went on, he commended the King's Speech, and approved of the Address in Answer, every Gentleman being left by it at perfect Liberty to take such a Part concerning America, as he might afterwards see fit. One Word only he could not approve of. "Early is a Word, that does not belong to the Notice that the Ministry have given to Parliament of the Troubles in America. In a Matter of such Importance, the Communication ought to have been immediate.—I speak without Respect to Parties.—I stand up in this Place single and unconnected.—As to the late Ministry (turning himself to Mr. Greenville, who sat within one of

Un argument continuel contre la révocation de cet Acte étoit, Que si il venoit à être révoqué, le suffrage du Parlement touchant le Droit, ne sera que du papier brouillard; et que les Colonies comprendront fort bien, que la mesure qu'on pretend d'adopter uniquement sur des principes de convenance commerciale, est en effet une concession faite par crainte; et qui se monte à une résignation tacite, mais efficace, du Droit du Parlement, ou du moins à un accord tacite qu'il ne s'en servira jamais.

Tous les débats et toutes les questions des opposans ont roulé sur cette ligne d'argument.—De quelle conséquence et de quelle nécessité n'est-il donc pas, que l'événement n'appuie, ni semble même pas appuyer ces argumens.

L'événement verra fortement ces argumens, si les Colonies se font un triomphe du Rappel de cet Acte, et si elles affectent de saisir cette concession du Parlement, comme un point gagné sur l'autorité parlementaire.—Les opposans (de la part desquels les Colonies ont tant souffert) le reprocheroient ci-après à nos amis.—Voyez, diront-ils, votre ouvrage—les choses sont comme nous avons dit, il n'est que trop bien prouvé quel usage les Colonies feroient de vos mesures faibles et timides.—Au contraire, si le devoir, la soumission, et la reconnaissance, sont les retours de la part des Colonies, nos amis pourront triompher, ils pourront dire, —Nous avons raison, — les choses ne sont elles pas comme nous avons dit? Voyez les Colonies regagnées à ce pays par notre modération—regagnées avec leur fidélité, leurs affections et leur commerce.

Il est inutile de dire combien cette dernière supposition est préférable à la première; combien elle est plus à souhaiter pour ce Pays et pour les Colonies.

Vous ne pouvez que sentir quels amis les Colonies ont eu dans le présent Ministère, et vous êtes indubitablement informés des peines qu'ils ont pris pour leur rendre service: Ce n'est aussi que leur rendre justice, de vous informer qu'ils ont eu de fortes difficultés à combattre en cette cause, et que la principale provenoit par malheur de la part de ces mêmes Colonies, nous voulons dire les démarches intempestives de personnes de plusieurs états de votre côté de l'Océan: Et les difficultés d'obtenir ce rappel auroient été bien moins grandes, si les Colonistes n'avoient pas éveillé l'honneur du Parlement, par leur violence, tant en paroles qu'en actions, et attiré sur chaque ami du rappel l'imputation de vouloir trahir la dignité du Parlement. Ceci est si vrai, que la révocation de l'Acte n'auroit certainement pas eu lieu, si les esprits n'eussent été en quelque façon satisfaits par la déclaration du Droit.—Si vous voulez donc faire des retours convenables à votre patrie, si vous avez envie de faire honneur à vos amis, et de mettre plus de force entre les mains de vos avocats, nous vous supplions de vous hâter d'exprimer un devoir filial et de la reconnaissance pour votre Mere-patrie: C'est alors que ceux qui ont été vos amis (et qui continueront indubitablement d'être vos amis tandis qu'ils auront le pouvoir de vous rendre service) se parreront de la gloire d'avoir rendu la paix aux Colonies, et l'union, le commerce et des avantages reciproques aux Colonies et à nous:—Mais si on continue les mesures violentes, et si on triomphe du point gagné:—Si on en parle comme d'une victoire:—Si on dit que le Parlement a résigné le point de Droit; c'est alors que vos ennemis ici auront à la vérité un triomphe parfait:—Que ceux qui vous ont imposé des taxes pourront probablement rentrer en place; d'où il suivra que vos amis perdront tout pouvoir de vous rendre service, et il en resultera un train de mauvaises conséquences, qu'il vous est plus facile de concevoir qu'à nous de designer; de telles mesures de votre côté tendront du moins fort à produire ces effets: Nous ne doutons pas que vous n'adoptiez une conduite toute contraire, et que vous ne l'inspiriez aux autres au plus fort de votre influence, à quoi nous souhaitons sincèrement que l'attention la plus parfaite soit portée, et qu'une affection mutuelle et non interrompue puisse continuer entre la Grande-Bretagne et ses Colonies jusques à la fin des siècles les plus éloignés. Nous sommes avec un estime sincère, MESSIEURS,

Vos amis affectionnés, et vos très humbles Serviteurs.

[La Lettre ci-dessus est signée par trente des principaux Négocians résidens à Londres.]

Extrait d'une Lettre d'un Monsieur à Londres, à son Ami à l'Amérique.

PENDANT quelques jours avant l'assemblée du Parlement, un bruit se répandit, que le Ministère avoit changé leurs sentimens au sujet de l'Acte des Timbres; et qu'au lieu de le révoquer, ils étoient déterminés d'en contraindre l'exécution. Si ce bruit n'a pas pris sa naissance parmi les Favoris d'un certain Seigneur du Nord, il leur doit du moins son progrès, qui a été assez grand pour faire impression sur les Fonds. La Harangue du Roi, à l'assemblée du Parlement, le 14, donna quelque vraisemblance à cette supposition; mais quand les Messieurs qui avoient proposé l'Adresse, et ceux qui avoient secondé cette proposition, eurent parlé, il parut très clairement que le Ministère persistoit dans leurs intentions de faire révoquer l'Acte. Les Amis des Messieurs ci-devant en place louerent la Harangue du Roi, et approuverent l'Adresse proposée, laquelle, comme de coutume, suivait la Harangue de point en point, mais ils se trouverent fort offensés de la douceur de l'expression dont les deux premiers Messieurs se servirent au sujet de l'Amérique. Mr. N-g-nt insista particulièrement, que l'honneur du Royaume étoit intéressé à contraindre l'exécution de l'Acte des Timbres, jusques à ce qu'on eut reconnu le droit de l'imposer, et qu'on en eut sollicité la révocation comme une Faveur. Il fit un calcul des dépenses des troupes actuellement employées à l'Amérique pour la défense des Colonies, suivant ce qu'il dit, qu'il fit monter à neuf Sols par Livre sur la Taille, ou Impôt sur les terres de ce Royaume, tandis que par l'Impôt des Timbres on ne leveroit pas un chélin par tête sur les habitans de l'Amérique; mais qu'un grain de poivre par aveu du droit, étoit de plus de valeur que des millions sans cet aveu. Il ne manqua pas de s'étendre sur la grande ingratitude des Colonies, et il finit en imputant aux Ministres d'avoir encouragé des Requêtes au Parlement, et des Instructions aux Représentans des villes commerçantes et de celles où il y a des manufactures établies, contre l'Acte des Timbres. Le premier qui parla après fut Mr. PITT, qui, suivant le bruit dont il est fait mention ci-devant, ne devoit plus se trouver dans la Chambre des Communes, vu qu'il devoit être élevé au rang de Comte, tous les amis de la Patrie furent charmés de de le voir où il étoit, et de l'y voir en si parfaite santé. Comme il commence toujours d'un ton de voix fort bas, et que tout le monde étoit fort agité quand il se leva.—Je n'ai pu entendre son introduction jusques à ce qu'il dit, "Je ne suis arrivé en ville qu'hier; et j'ignorais la teneur de la Harangue du Roi, et de l'Adresse proposée, jusques à la lecture qui en a été faite en cette Chambre. Sans connexions et sans avoir été consulté, je me trouve sans moyen d'information. Comme je crains d'offenser par ce défaut, je prie qu'on me fasse la grace de faire lire une seconde fois l'Adresse proposée." Cette lecture finie, Mr. PITT continua, il loua la Harangue du Roi, et il approuva l'Adresse en réponse, comme on y avoit laissé à chacun la liberté de prendre par la suite tel parti qu'il jugeroit à propos au sujet de l'Amérique. Il n'y avoit qu'un mot qu'il ne pouvoit pas approuver. "Prompte, est un mot dit-il qui ne appartient pas à l'information que le Ministère a donné au Parlement des troubles à l'Amérique. Dans une affaire de cette conséquence, la communication devoit se faire incessamment.—Je parle sans aucun égard aux parties.—Je me trouve ici seul et sans connexions.—A l'égard du dernier Ministère, (dit-il, en se tournant vers Mr. G-n-n-elle, qui étoit assis dans la seconde place après lui) toutes les mesures principales qu'ils ont pris étoient entièrement fausses. Je n'ai aucune objection aux Messieurs qui sont actuellement dans le Ministère, du moins à ceux que j'ai en vue (en tournant les yeux vers le Banc où étoit assis Mr. Conway avec les Seigneurs de la Trésorerie) aucun d'eux n'a fait de moi un sacrifice. Leurs reputations sont irréprochables; et je me rejouis toujours quand je vois des personnes de bon caractère entrer au service du Roi. Quelques uns d'eux m'ont fait l'honneur de me demander ma pauvre opinion avant de s'y engager; ceux-là me rendront la justice de dire que je leur ai conseillé de s'y engager. Cependant, comme j'aime à parler clairement, je ne puis leur donner toute ma confiance. Vous me le pardonnerez, Messieurs (dit-il, en faisant une inclination du côté du Banc de la Trésorerie) la confiance est une plante qui ne s'avance que fort lentement dans le sein d'un homme âgé; la jeunesse est la saison de la crédulité. En comparant les événemens les uns avec les autres, et en raisonnant depuis les effets jus-

him) every capital Measure they have taken has been entirely wrong.—To the present Gentlemen, to those at least whom I have in my Eye (looking at the Bench where Mr. CONWAY sat with the Lords of the Treasury) I have no Objection; I have never been made a Sacrifice of by any of them.—Their Characters are fair; and I am always glad when Men of fair Characters engage in His Majesty's Service; some of them have done me the Honour to ask my poor Opinion, before they would engage; these will do me the Justice to own, that I advised them to engage. But, notwithstanding, I love to be explicit, I cannot give them every Confidence. Pardon me, Gentlemen (bowing to the Treasury Bench) Confidence is a Plant of slow Growth in an aged Bosom; Youth is the Season for Credulity. Comparing Events with each other, reasoning from Effects to Causes, methinks I plainly discover the Traces of an over-ruling Influence over them. There is a Clause in the Act of Settlement, that every Minister should sign with his Name, the Advice he gives to his Sovereign; would it were well observed. I have had the Honour to serve the Crown; if I could have submitted to Influence, I might have continued to serve it; but I would not be responsible for others. I have no local Attachments. Indifferent, whether a Man had been rocked in his Cradle on this Side, or on the other Side of the Tweed, I fought for Merit where ever it was to be found; it was my Boast, that I was the first Minister who looked for it, and found it in the Mountains of the North. I called it forth, and drew out into your Service an hardy and intrepid Race of Men. Men! who, left by your own Jealousy, a Prey to the Artifice of your Enemies, had gone nigh to overturn the State in the War before the last. These Men, in the last War, were brought to combat at your Side, they served with Fidelity, as they fought with Valour, and conquered for you in every Part of the World.—Detested be the national Reflections against them! they are groundless; illiberal; unmanly. When I ceased to serve His Majesty as a Minister, it was not the Country of the Man by which I was moved, but the Man of that Country wanted Wisdom, and held Principles incompatible with Freedom.

"It is a long Time, Mr. Speaker, since I attended in Parliament. When the Resolution was taken in this House to tax America, I was ill in my Bed;—when the Act passed, I was ill in my Bed;—if I could have endured to have been carried in my Bed, so great was the Agitation of my Mind for the Consequences, I would have solicited some kind Hand to have laid me down on this Floor, to have born my Testimony against it.—It is now an Act that has passed. I would speak with Decency of every Act of this House; but I must beg the Indulgence of this House to speak of it with Freedom.—I hope a Day may soon be appointed to consider the State of the Nation with respect to America; I hope that Gentlemen will come to the Debate with all the Temper and Impartiality that His Majesty recommends, and the Importance of the Subject requires; a Subject of greater Importance than ever engaged the Attention of this House; that Subject only excepted, when, near a Century ago, it was the Question, whether you yourselves were to be Bond or Free.—In the mean Time, as I cannot depend upon Health for any future Day, such is the Nature of my Infirmity, I will beg to say a few Words at present, leaving the Justice, the Equity, the Policy, the Expediency of the Act, to another Time, and will only speak to one Point.—A Point which seems not to have been generally understood; I mean to the Right. Some Gentlemen (alluding to Mr. N-g-nt) seem to have considered it as a Point of Honour. If Gentlemen consider it in that Light, they lose all Measure of Right and Wrong, to follow a Delusion, that may lead to Destruction. It is my Opinion that this Kingdom has no Right to lay a Tax upon the Colonies; at the same Time I assert the Authority of this Kingdom over the Colonies, to be Sovereign and Supreme, in every Circumstance of Government and Legislation whatever. They are the Subjects of this Kingdom, equally intitled with yourselves to all the natural Rights of Mankind, and the peculiar Privileges of Englishmen;—equally bound by the Laws, and equally participating of its Constitution. The Americans are the Sons, not the Bastards, of England.—But, according to the Constitution of this free Country, Taxation is no Part of the governing or legislative Power; the Taxes are a voluntary Gift, and Grant of the Commons alone. In Legislation the three Estates of the Realm are alike concerned, but the Concurrence of the Peers and the Crown to a Tax, is only necessary to clothe (or close) with the Form of Law, the Gift and Grant of the Commons alone, possessed of the Lands in these Days.—In ancient Days, the Crown, the Barons, and the Clergy, were the three Estates;—the Barons and the Clergy gave and granted to the Crown; they gave and granted what was their own. At present, since the Discovery of America, other Circumstances permitting, the Commons are become the Proprietors of the Lands. The Crown has divested itself of its great Estates.—The Church, GOD bless it, has but a Pittance; the Property of the Lords, compared with the Commons, is as a Drop of Water to the Ocean.—This House represents those Commons, the Proprietors of the Lands, and those Proprietors virtually represent the rest of the Inhabitants; then, therefore, in this House, we give and grant what is our own. But in an American Tax, what do we do? We, your Majesty's Commons of Great-Britain, give and grant to your Majesty, What? Our own Property? No; we give and grant to your Majesty the Property of your Majesty's Commons of America. It is an Absurdity in Terms.

"This Distinction between Legislation and Taxation, is essentially necessary to Liberty. The Crown, the Peers, are equally legislative Powers with the Commons. If Taxation be then a Part of simple Legislation, the Crown, the Peers, have Rights in Taxation, as well as yourselves; Rights which they will claim, which they will exercise, whenever the Principle can be supported with Power.

"There is an Idea in some, that the Colonies are virtually represented in this House. I would fain know by whom an American is represented here. Is he represented by a Knight of a Shire of any County in this Kingdom? Would to God that respectable Representation were augmented to a greater Number! Or, will you tell him he is represented by a Representative of a Borough, which perhaps was never seen by its Representative? A Borough, perhaps, which no Man ever saw. This has been called, The Rotten Part of the Constitution. It cannot now endure out the Century; if it does not drop of itself, it must be amputated. But the Idea of the virtual Representation of America in this House, is the most contemptible Notion that ever entered into the Head of Man; it does not deserve a serious Refutation.

"The Commons of America, represented in their several Assemblies, have ever been in Possession of the Exercise of this their constitutional Right of giving and granting their own Money.—They would have been Slaves, if they had not enjoyed it.—At the same Time this Kingdom, as the supreme governing and legislative Power, has always bound the Colonies by her Laws, by her Regulations, Restrictions in Trade, in Navigation, in Manufactures, in every Article whatever, except that of taking their Money out of their Pockets, without their Consent.—Here then I would draw a Line.

"*Quam ultra citraque nequit consistere rectum.*"
A considerable Pause ensued after Mr. PITT had done speaking.—Mr. CONWAY then got up. He said, "He had waited to see whether any Answer would be given to what had been advanced by the Right Honorable Gentleman, reserving himself for the Reply. But as none had been given, had only to declare, that his own Sentiments were intirely conformable to the Right Honorable Gentleman's; that they were so conformable, he said, is a Circumstance that affects me with the most sensible Pleasure, and does me the greatest Honour. But two Things fell from that Gentleman which give me Pain; whatever falls from that Gentleman, falls from so great a Height, as to make a deep Impression; I must therefore endeavour to remove it. It was objected, that the Notice given to Parliament of the Troubles in America, was not early. I can assure the House, the first Accounts were too vague and imperfect, to be worthy the Attention of Parliament; it is only of late that they have been precise and full.

"An over-ruling Influence has also been hinted at. I see nothing of it; I feel nothing like it; I disdain it for myself; and, as far as my Discernment can reach, for all the rest of His Majesty's Ministers. I did not ride into Place upon a talking Horse. Now I am in, was I sensible I had done so, I would turn the Reins, and ride out again."

Mr. PITT said, in Answer to Mr. CONWAY, "The Excuse is a valid One, if it is a just One; that must appear from the Papers now before the House. The Gentleman has spoken of riding into Place, and riding out of Place; I commend his Spirit of Independance; my Advice to him is, NOT TO BE RIDDEN."
[To be continued.]

ques aux causes, il me semble que je decouvre for clairement les traces d'une influence dominante sur eux. Il y a une clause dans l'Acte d'Etablissement qui porte, que chaque Ministre doit signer de son nom les conseils qu'il donne à son Souverain; si le seroit fort à souhaiter qu'on observât bien cette règle. J'ai eu l'honneur de servir la Couronne; si j'avois pu me soumettre à quelque influence, j'avois pu continuer à la servir, mais je n'ai pas voulu me rendre responsable pour d'autres. Je n'ai point d'attachement local. Comme il m'est indifférent qu'un homme ait été bercé de ce côté ici ou de l'autre côté de la rivière Tweed. J'ai cherché le mérite par tout où j'ai crû pouvoir le trouver; je me flattois d'être le premier Ministre qui l'avoit cherché et qui l'avoit trouvé dans les montagnes du Nord. Je l'en ai fait sortir, et j'ai attiré dans votre service une race d'hommes hardis et intépides. D'hommes! lesquels, abandonnés par votre jalousie en proie à l'artifice de vos ennemis, ne manquent que de peu de renverser l'Etat dans l'avant dernière guerre. Ces gens ont été engagés à combattre de votre côté dans la dernière guerre; ils ont servi avec fidélité, comme ils se font battu avec valeur, et ils ont conquis pour vous dans toutes les parties du monde. Detestées à jamais soient les reflexions nationales contre eux! elles sont mal fondées, illibérales et indignes d'un homme. Quand j'ai cessé de servir sa Majesté en qualité de Ministre, ce n'étoit pas le pays de l'homme qui m'a fait sortir, mais l'homme de ce pays manquoit de sagesse, et soutenoit des principes incompatibles avec la liberté.

"Il y a long tems, Monsieur le Président, depuis que je me suis trouvé au Parlement. J'étois malade au lit dans le tems qu'on prit dans cette Chambre la résolution de taxer l'Amérique; j'étois aussi malade au lit dans le tems que cet Acte passa: Si j'eusse été alors en état de pouvoir supporter la peine d'être transporté ici dans mon lit, telle étoit l'agitation de mon esprit pour les conséquences, que j'aurois prié quelque main benigne de me coucher sur ce Parquet, pour y porter mon témoignage contre cet Acte. Il est à présent passé en loi. Je parlerai avec décence de tout Acte de cette Chambre; mais il faut que je prie que cette Chambre m'accorde la grace de me permettre d'en parler franchement.—J'espère qu'il y aura bientôt un jour de fixé pour considérer de l'état de la nation pour ce qui regarde l'Amérique; j'espère aussi qu'on viendra à ce débat avec tout le sang-froid, et avec toute l'impartialité que sa Majesté recommande, et que l'importance du sujet exige; un sujet de plus d'importance qu'aucun qui ait jamais engagé l'attention de cette Chambre; à la seule réserve de celui qui a été agité il y a environ un Siècle, lorsque la question étoit, si vous seriez vous-mêmes Libres ou Esclaves.—En attendant, comme je ne puis pas me promettre de la santé pour un jour à venir, par la nature de mon infirmité, je prie qu'il me soit permis de dire quelques mots à présent, en renvoyant la Justice, l'Equité, la Politique et la Convenance de cet Acte à un autre tems, et en ne me attachant qu'à un seul point.—Un point qui me paroît n'avoir pas été généralement entendu; je veux dire la point de Droit.—Quelques Messieurs, (saisant allusion à Mr. N-g-nt) paroissent l'avoir regardé comme un point d'honneur. En le regardant ainsi ils perdent toute la mesure du Droit et de l'Injustice, pour suivre une illusion qui pourroit mener à la destruction.—Mon opinion est que ce Royaume n'a aucun droit d'imposer une Taxe aux Colonies, et je soutiens en même tems que l'autorité de ce Royaume sur les Colonies est souveraine et suprême dans toutes les circonstances quelconques de Gouvernement et de Legislation.—Ils sont sujets de ce Royaume, en droit de participer également comme nous à tous les droits naturels du genre-humain, et aux privilèges particuliers des sujets Anglois, également obligés par les loix, et participant comme nous à la Constitution Angloise.—Les Américains sont les Enfants et non pas les Bâtards de l'Angleterre. Mais suivant la Constitution de ce pais libre, la Taxation n'est point une partie du pouvoir de gouverner ou du pouvoir législatif; les Taxes sont un Don gratuit, un Océroi des Communes seuls. Les trois Etats du Royaume sont également intéressés à la Legislation, mais la concurrence des Pairs et de la Couronne à une Taxe, n'est seulement nécessaire que pour achever et pour revêtir de formalité de droit, le Don et l'Océroi des Communes, seuls possesseurs des Terres. Autrefois la Couronne, les Barons et le Clergé composoient les trois Etats;—les Barons et le Clergé donnoient et accordoient à la Couronne; ils donnoient et accordoient dis-je ce qui leur appartenoit. Les Communes sont devenus depuis la découverte de l'Amérique, et par la faveur de quelques autres circonstances, propriétaires des Terres. La Couronne s'est dévotue de ses grands biens.—L'Eglise, que Dieu la benisse, n'a qu'une Pittance; les biens des Seigneurs en compétition avec ceux des Communes, sont comme une goutte d'eau comparée avec l'Océan.—Cette Chambre représente ces Communes, qui sont les propriétaires des Terres, et ces propriétaires représentent virtuellement le restant des habitans; il en appert donc, que nous donnons et accordons dans cette Chambre, ce qui nous appartient. Mais en fait de Taxes à l'Amérique que faisons nous? Nous les Communes de la Grande-Bretagne donnons et accordons à votre Majesté, Quoi? Des biens qui nous appartiennent, non, nous donnons et accordons à votre Majesté les biens de vos Communes à l'Amérique. C'est une absurdité en termes.

"Cette distinction entre la Legislation et la Taxation est essentiellement nécessaire à la Liberté. La Couronne et les Pairs sont des puissances législatives aussi bien que les Communes. Donc si la Taxation est une partie de la Legislation simple, la Couronne et les Pairs ont des droits de Taxation aussi bien que vous; droits qu'ils feront valoir, et qu'ils exerceront toute fois qu'ils se sentiront assez puissans pour appuyer ce principe.

"Il y a des personnes qui se figurent que les Colonies sont virtuellement représentées en cette Chambre. Je voudrois savoir par qui un Américain est représenté ici. Est-il représenté par le représentant général de quelque Comté en ce Royaume? Plût à Dieu que cette représentation respectable fut augmentée à un plus grand nombre! ou lui direz-vous qu'il est représenté par le représentant d'un Bourg, que le représentant de ce même Bourg n'a peut être jamais vu? D'un Bourg qui n'a peut être jamais été vu par qui que ce soit. On a appelé celle-ci la partie pourrie de la Constitution. Cette partie ne peut durer jusques à la fin du Siècle; si elle ne tombe elle même, il faudra en venir à l'Amputation, mais l'idée d'une représentation virtuelle de l'Amérique dans cette Chambre, est la notion la plus méprisable qui aye jamais entré dans la tête d'un homme. Elle ne mérite pas une réfutation sérieuse.

"Les Communes de l'Amérique, etans représentés dans leurs différentes Assemblées, ont toujours été en possession de l'exercice de ce droit constitutionnel de donner et d'accorder leur propre argent.—Sans ce Droit ils seroient Esclaves.—En même tems que ce Royaume, en qualité de puissance suprême en ce qui regarde le Gouvernement et la Legislation, à toujours obligé les Colonies à l'obéissance de ses loix, de ses réglemens, de ses restrictions en fait de commerce, de navigation et de manufactures, en tous points généralement, excepté celui de prendre leur argent de leur poches sans leur consentement.—Je voudrois donc ici tirer une ligne.

"*Quam ultra citraque nequit consistere rectum.*"
Il suivit une pause considérable, après que Mr. PITT eut fini de parler.—Monsieur CONWAY se leva alors. Il avoit attendu pour voir si on seroit quelque réponse à ce que venoit d'avancer ce Très Honorable Monsieur, s'étant réservé pour la réplique: Mais comme il ne se fit aucune réponse, il ne lui restoit qu'à déclarer que ses sentimens étoient tout à fait conformes à ceux de ce Très Honorable Monsieur; qu'ils se trouvent si conformes, dit-il, est une circonstance qui me fait le plus sensible plaisir, et qui m'honore infiniment. Mais deux choses font tombées de ce Monsieur qui me font de la peine; tout ce qui vient de lui tombe de si haut, qu'il fait rougir une forte impression; il faut donc que je tâche d'éclaircir les faits. Il a été objecté, que l'avis qui a été donné au Parlement des troubles à l'Amérique, n'étoit pas prompt. Je puis assurer cet Chambre que les premiers rapports étoient trop vagues et trop incertains pour mériter l'attention du Parlement; ce n'est que depuis peu qu'ils sont devenus amples et circonstanciés.

"Il a aussi été parlé en passant d'une influence dominante; je n'en vois rien; je n'en sens rien; je la méprise pour moi; et autant que je puis pénétrer, pour le reste des Ministres de sa Majesté. Je n'ai pas entré en place monté sur un cheval dressé pour chasser la Tonnelle pour servir aux desseins de qui que ce soit; et à présent que j'y suis, si je m'apercevois de pareille influence, je tournerois bride pour en sortir."

Monsieur PITT dit, en réponse à Mr. CONWAY, "L'excuse est valide si elle est juste; il faut que cela paroisse par les écrits qui sont actuellement pardevant cette Chambre.—Monsieur, à parlé d'entrer en place à cheval et de sortir à cheval; je loue ses sentimens d'indépendance; et le conseil que je lui donne est, de ne se pas laisser mal mener."
[à continuer.]

QUEBEC: Printed by BROWN & GILMORE, at the Printing-Office, in ParLOUR-Street, in the Upper-Town, a little above the Bishop's Palace; where Subscriptions for this Paper are taken in. Advertisements of a moderate Length (in one Language) inserted for Six Shillings the first Week, and One Shilling each Week after; if in both Languages, Nine Shillings the first Week, and Three Shillings each Week after; and all Kinds of Printing done in the most exact manner, with Care and Expedition.

IMPRIMERIE par BROWN & GILMORE, à l'imprimerie, rue du Parloire, dans la haute ville de Québec, au dessus de l'Evêché; où on reçoit des souscriptions pour la Gazette, dans laquelle on insérera des avis d'annonces d'une longueur modérée, dans une langue, à Six Chélinx chaque la première semaine, et Un Chélin par semaine tandis qu'on souhaitera les faire continuer; dans les deux langues, à Neuf Chélinx la première semaine, et Trois Chélinx par semaine après; tout ouvrage en imprimerie s'y fait proprement, avec soin et expédition.